

**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 02/05/22**

Présents : MUFFAT JF / GREVAT J / TROMBERT R/PASQUIER F/ PARISET E/ GREVAT B/COTTET O/ PUPPINI C  
Excusés : BERTHIAUD F / Absents : -VALETTE JM – GAYDON F- GREVAT K

Le ou les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'art. L 2121-20 de la loi 96-142 du 21/02/96 : néant

- Le conseil municipal a nommé M. PARISET E. secrétaire de séance
- Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19H et la feuille de présence est élargée.
- Le quorum est atteint.
- Le compte rendu du conseil municipal du 14/01/22 est approuvé à l'unanimité
- Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose en question diverse : affaires diverses dont le point est fait d'entrée de séance  
- néant

**EMPLOI SAISONNIER**

Le Maire informe le conseil municipal que le précédent saisonnier Ivan, ne revient pas.  
Un nouveau recrutement est donc lancé.

**REUNIONS**

Vendredi 06/05/22 : bureau des Maires à Essert Romand et présentation du projet des Délices d'Alpages à Blancheneige

Vendredi 06/05/22 à 14h : réunion avec Mr PEREZ

Lundi 09/05/22 à 14h30 : réunion avec la police municipale

Mardi 17/05/22 à 14h : réunion travaux pour la réfection des façades de l'église

Mercredi 18/05/22 à 18h30 : Cop 15 au Biot

Jeudi 02/06/22 : Siac

Evènement Pass' Portes : course qui passera du 24/06 au 26/06/22 sur notre territoire

**ECOLE**

Le Conseil d'Ecole a eu lieu le 05/04/22 : il est fait état des problèmes de comportement de certains enfants.

L'association des parents d'élèves remercie la Mairie pour la prise en charge de 2 semaines de ski  
Un point a été fait sur le prix des repas

**URBANISME**

Le Maire informe le conseil municipal que MR COTTET MARIUS a fait donation d'une parcelle de terrain AC409 pour 1500m2 Lieu-dit le Crêt

Bail du presbytère avec l'Association Diocésaine d'Annecy.

Rajouté au bail : la possibilité qu'en dehors des périodes d'occupation du clergé, la commune puisse utiliser les locaux

**DP JANOD**

Avis défavorable : chalet d'estive sans modification de destination

**PC DGD CONSULTING**

Des problèmes de matérialisation de droit de passage ont été signalés.

REFECTION DE LA TOITURE DES GITES 8 à 11 et du nouveau Presbytère  
2 devis ont été déposés

	Gîtes	Presbytère
GIROD Raymond	106 410.60ETTC	60 973.80ETTC
LANCON Gérard	139 373.88ETTC	77 865.42ETTC

L'entreprise GIROD Raymond est choisie. Voir les délais de réalisation

Le Maire: MUFFAT JF

